



Politique environnementale de la MRC de Matawinie 2019-2023

Mai 2019

MOT DU PRÉFET

Depuis plusieurs années déjà, la MRC de Matawinie a choisi l'environnement comme cadre de développement de son territoire. En ma qualité de préfet, je suis heureux de présenter cette politique renouvelée qui liste les actions environnementales que la MRC a mises en œuvre et qui témoigne surtout de la poursuite de son engagement pour les cinq prochaines années en annonçant les mesures qu'elle planifie réaliser avec la collaboration de son personnel dévoué.

En tant qu'institution responsable et engagée, la MRC invite les municipalités à s'inspirer de cette démarche afin de contribuer au mouvement mondial de responsabilisation environnementale dans un contexte de changements climatiques.



Sylvain Breton



PRINCIPES DIRECTEURS

La MRC de Matawinie s'engage à respecter les principes suivants :

- 1

Être une institution socialement responsable en contribuant à la protection de l'environnement et en invitant chacun des membres de son personnel à adhérer à cette politique et à intégrer, dans ses tâches et ses fonctions, des préoccupations et des obligations en matière de gestion environnementale.
- 2

Adopter la prévention, la réduction à la source de la pollution et la vigilance comme mode de gestion visant à minimiser les pressions de ses activités sur la consommation de biens et d'énergie ainsi qu'à réduire ses émissions dans l'environnement.
- 3

Se conformer aux lois et règlements actuels en matière d'environnement.
- 4

Intégrer progressivement différentes composantes d'une gestion environnementale et du développement durable dans ses activités courantes et ses comportements organisationnels. Une telle façon de faire permettra de mettre l'accent sur la sensibilisation du personnel.
- 5

Appliquer à l'ensemble de ses activités le principe de développement durable, soit « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».
- 6

Diffuser à tout son personnel la présente politique et la rendre disponible aux municipalités locales et au grand public afin de faire connaître et reconnaître ses initiatives en matière de gestion environnementale. Diffuser et rendre accessible également les rapports annuels de suivi de la mise en œuvre de la politique.
- 7

Multiplier les occasions d'informer, de sensibiliser et d'éduquer son personnel ainsi que l'ensemble de la population du territoire à la protection de l'environnement et au développement durable.
- 8

Maintenir dans le temps les mesures implantées afin d'assurer les acquis environnementaux réalisés par la MRC.

CHAMPS D'INTERVENTION

Approvisionnement

Qualité de l'air

Aménagement et entretien des terrains et des bâtiments

Gestion des matières résiduelles

Gestion de l'eau

Sensibilisation et gestion environnementales

Efficacité énergétique

Organisation d'évènements et réunions écologiques et écoresponsables

Transport et déplacements



OBJECTIFS ET ACTIONS



APPROVISIONNEMENT

- Privilégier l'achat de produits et de services qui minimisent les dommages environnementaux

Politique 2010-2015 RÉALISATION	Politique 2019-2023 ACTIONS PROJÉTÉES
- Politique d'achat local (2013)	- Élaborer, adopter et diffuser un guide d'achats responsables - Proposer une formation aux responsables des achats - Mettre progressivement en application les propositions du guide d'achats responsables - Assurer la promotion continue de la politique d'achat local

QUALITÉ DE L'AIR

- S'engager à réduire les quantités de gaz à effet de serre (GES) et autres particules et substances polluantes émises dans l'air, dans le cadre de ses activités
- Veiller à assurer une saine qualité de l'air intérieur à ses employés et usagers

Politique 2010-2015 RÉALISATION	Politique 2019-2023 ACTION PROJÉTÉE
- Entretien régulier du système de ventilation	- Des mesures visant l'amélioration de la qualité de l'air sont prévues dans la directive de construction, rénovation et entretien écoresponsables (voir le volet Aménagement et entretien des terrains et bâtiments)

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES TERRAINS ET DES BÂTIMENTS

- Introduire des pratiques écologiques d'aménagement et d'entretien des espaces verts et des bâtiments (à l'intérieur et à l'extérieur) en réduisant systématiquement l'usage de produits toxiques

Politique 2010-2015 RÉALISATIONS	Politique 2019-2023 ACTION PROJÉTÉE
- Bannissement des pesticides et herbicides chimiques - Pratique de l'herbicyclage - Choix d'espèces indigènes dans les aménagements paysagers - Sélection d'un fournisseur de services d'entretien paysager ayant des pratiques écologiques - Formation du responsable pour l'entretien écologique de la pelouse et des aménagements paysagers - Réduction de l'utilisation des agents de déglacage - Produits hygiéniques et d'entretien ménager écologiques et biodégradables	- Instaurer une directive de construction, rénovation et entretien écoresponsables

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)

- Respecter la hiérarchie des 3RV-E, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles
- S'arrimer avec les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Matawinie ainsi qu'avec les objectifs de valorisation gouvernementaux énoncés dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

Politique 2010-2015 RÉALISATIONS	Politique 2019-2023 ACTIONS PROJÉTÉES
- Collecte à 3 voies dans les bureaux administratifs - Collecte des RDD, des cartouches d'encre, des piles, des contenants consignés et des résidus de textile - Réunions sans papier du Conseil de la MRC (2004) - Nouvelles possibilités électroniques pour l'envoi des factures et les paiements - Action de réduction de l'utilisation du papier et dépliant Réduire sa consommation de papier au travail (2011) - Utilisation de papier fait à 100 % de matières recyclées post-consommation (2010) - Vaisselle réutilisable disponible dans les cuisines des employés - Tasses réutilisables dans les salles de réunion de la MRC - Utilisation de vaisselle compostable lors de rencontres ou d'événements avec repas - Achat de produits en vrac (sucre, produits ménagers, etc.) - Procédure pour se départir du matériel désuet - matériel informatique, mobilier et cellulaires (2013)	- Améliorer la performance des différentes collectes de matières résiduelles par de l'information continue donnée aux employés ainsi qu'aux utilisateurs des locaux de la MRC - Assurer la promotion continue de l'action de réduction de l'utilisation du papier et de la procédure pour se départir du matériel désuet

GESTION DE L'EAU

- Diminuer la consommation d'eau en favorisant des équipements économes en eau, en enrayant le gaspillage et en encourageant des comportements écologiquement responsables

Politique 2010-2015 RÉALISATION	Politique 2019-2023 ACTIONS PROJÉTÉES
- Bannissement de l'arrosage des terrains	- Sensibiliser les employés et les utilisateurs des locaux de la MRC au bannissement de l'eau embouteillée - Des mesures visant à réduire la consommation d'eau sont prévues dans la directive de construction, rénovation et entretien écoresponsables (voir le volet Aménagement et entretien des terrains et bâtiments)



SENSIBILISATION ET GESTION ENVIRONNEMENTALES

- Développer les connaissances et les compétences en environnement et en développement durable des membres de la direction et des employés afin d'améliorer la gestion environnementale globale des activités de la MRC
- Planifier chaque année diverses activités d'information et d'éducation afin de sensibiliser les membres du personnel aux conséquences de leurs activités sur l'environnement et aux diverses mesures possibles pour les atténuer
- Encourager la poursuite d'habitudes respectueuses de l'environnement à l'extérieur du cadre de travail
- Viser une sensibilisation dépassant le cadre de l'institution et s'étendant à l'ensemble de la population de la Matawinie

Politique 2010-2015 RÉALISATIONS	Politique 2019-2023 ACTIONS PROJÉTÉES
- Participation annuelle à des campagnes et événements provinciaux de sensibilisation à l'environnement - Sensibilisation des employés à l'utilisation d'une tasse réutilisable - Certification ICI On recycle+ - Diffusion d'informations et de bonnes pratiques environnementales dans le Bulletin vert et sur le site web de la MRC	- Accroître la diffusion d'informations et de propositions de bonnes pratiques environnementales dans le Bulletin vert et sur le site Internet de la MRC (ex. PGMR, collecte des RDD, etc.) afin de sensibiliser le personnel, les municipalités, les partenaires ainsi que le grand public - Analyser graduellement les services de la MRC et y intégrer les principes du développement durable dans leurs principales sphères d'action - Prévoir au minimum deux activités de sensibilisation par an auprès des employés (ex. Jour de la Terre, Semaine québécoise de réduction des déchets, autres thématiques populaires ex. gaspillage alimentaire, etc.) - Maintenir la certification ICI On recycle+

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Réduire la consommation d'énergie par des actions simples et des mesures de sensibilisation
- Acquérir du matériel moins énergivore

Politique 2010-2015 RÉALISATIONS	Politique 2019-2023 ACTIONS PROJETÉES
- Action d'efficacité énergétique (2012) - Vérification de l'isolation du bâtiment (2012)	- Assurer la promotion continue de l'action d'efficacité énergétique - Poursuivre l'entretien régulier des systèmes de chauffage et de climatisation - Sensibiliser les responsables des achats à l'acquisition de matériel et équipements informatiques moins énergivores

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS ET DE RÉUNIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉCORESPONSABLES

- Mettre en œuvre des actions qui diminuent l'empreinte environnementale des événements et rencontres de la MRC (comité administratif (CA), conseil de la MRC (CM), autres comités, etc.) qui prennent place dans ses bureaux, entre autres, dans les volets suivants : gestion des matières résiduelles (objectif Ø déchet), diminution et compensation des gaz à effet de serre (GES) émis (objectif carboneutre), réduction maximale de l'utilisation du papier et usage de vaisselle plus écologique
- Sensibiliser à l'écoresponsabilité les visiteurs qui assistent aux événements et aux réunions de la MRC
- Développer un guide des réunions écologiques constituant un outil de soutien pour tout organisateur de réunion

Politique 2010-2015 RÉALISATIONS	Politique 2019-2023 ACTIONS PROJETÉES
- Guide des réunions écologiques (2013) - Guide pour l'organisation d'évènements municipaux écoresponsables (FPEM 2018) - Service de conseil et de soutien aux organisateurs d'évènements écoresponsables (ex. Omnium des maires 2010) - Mise en place des infrastructures et de la signalétique pour atteindre l'objectif Ø déchet	- Accroître et poursuivre la promotion du guide des réunions écologiques - Poursuivre l'objectif de rencontres et évènements Ø déchet - Calculer les GES émis par les déplacements des participants aux évènements organisés par la MRC (ex. Omnium, forum, conférence de presse, etc.) ainsi que par les déplacements des employés dans le cadre de leurs fonctions. Compenser ces émissions de GES par la plantation d'arbres sur le territoire (en collaboration avec les services municipaux d'horticulture) - Développer des outils de communication et de promotion des actions mises en place lors des évènements ou réunions et des résultats obtenus



TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS

- Afin de minimiser les gaz à effet de serre (GES) émis lors des déplacements en voiture des employés, la MRC s'engage à :
 - soutenir des activités de transport en commun ou de transport actif (ex. taux préférentiel pour le covoiturage, installation de supports à vélos)
 - limiter les déplacements dans le cadre du travail
- Sensibiliser les employés à des pratiques de conduite plus écologiques (réduction de la vitesse de conduite, anti-ralenti des moteurs, etc.)
- Participer à des campagnes nationales de sensibilisation

Politique 2010-2015 RÉALISATIONS	Politique 2019-2023 ACTIONS PROJETÉES
- Action pour limiter la marche au ralenti des moteurs (2012) - Espace d'entreposage sécuritaire pour les vélos - Tarif préférentiel de remboursement pour les déplacements effectués en covoiturage - Promotion et participation à des campagnes de sensibilisation - Installation de trois bornes de recharge pour les véhicules électriques des visiteurs et employés de la MRC	- Privilégier les formations et les rencontres en ligne (ex. webinaires, téléconférences, vidéoconférences, etc.) et fournir les outils informatiques nécessaires - Sensibiliser les employés à la conduite écoresponsable - Assurer la promotion continue de l'action pour limiter la marche au ralenti des moteurs

ÉCHÉANCIER

ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Promouvoir les mesures déjà implantées : - Politique d'achat local - Action d'efficacité énergétique - Action de réduction de l'utilisation du papier - Action pour limiter la marche au ralenti des moteurs - Procédure pour se départir du matériel désuet	Rappels				
Renouveler la certification ICI On recycle+	Certification				
Améliorer la performance GMR de la MRC par l'information continue aux employés et aux utilisateurs de ses locaux	Suite à ICI On recycle+				
Tenir annuellement au moins deux (2) activités de sensibilisation environnementale auprès des employés					
Compiler et compenser les GES émis par les déplacements des participants aux événements organisés par la MRC et par les employés dans le cadre de leurs fonctions (plantation d'arbres)					
Accroître la promotion du guide des réunions écologiques					
Développer et diffuser des outils de promotion des mesures écoresponsables mises en œuvre					
Sensibiliser les employés et les utilisateurs des locaux de la MRC au bannissement de l'eau embouteillée					
Promouvoir les notions de conduite écoresponsable auprès des employés					
Chercher à limiter les déplacements dans le cadre du travail (ex. outils pour les entretiens et formations en ligne)					
Sensibiliser les responsables des achats à l'acquisition de matériel et d'équipements moins énergivores					
Élaborer et instaurer une directive de construction, de rénovation et d'entretien écoresponsables					
Élaborer et mettre en œuvre un guide d'achats responsables					
Former les responsables aux notions d'acquisitions responsables (guide)					



ÉVALUATION

La politique environnementale sera révisée périodiquement par le Conseil de la MRC (aux 5 ans).

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Tous les employés de la MRC partagent la responsabilité de contribuer, par leurs comportements et leurs gestes, à la protection de l'environnement.

Le Conseil de la MRC de Matawinie

- est responsable de l'adoption de la politique environnementale;
- reçoit les bilans annuels.

La Direction générale

- voit à la diffusion, à la mise en œuvre de la politique et à l'atteinte de ses objectifs;
- reçoit les bilans annuels.

Le conseiller en gestion des matières résiduelles de la MRC

- prépare ou modifie la politique et la présente à la Direction générale et au Conseil de la MRC;
- réalise et présente les bilans annuels;
- travaille à la mise en œuvre des actions prévues par la politique.

Les membres du personnel

- collaborent à la mise en place et à l'intégration de la politique, et ce, dans le cadre de l'exercice de leur fonction;
- font part de leurs commentaires quant à l'amélioration des pratiques de gestion environnementale à la MRC.



3184, 1^{re} Avenue
Rawdon (Québec) J0K 1S0

Téléphone : 450 834-5441

Sans frais : 1 800 264-5441

Télécopieur : 450 834-6560